

<http://jesuschristenfrance.fr/chretiens-confrontes-a-des-lois-illegitimes-des-actes-de-profanation-des/article/loi-bioethique-un-texte-marque-par-l-ideologie-et-qui-sert-le-marche>

Loi bioéthique : un texte marqué par l'idéologie et qui sert le marché

- Chrétiens confrontés à des lois illégitimes, des actes de profanation, des décisions injustes et même des agressions criminelles -



Date de mise en ligne : lundi 5 juillet 2021

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

Loi bioéthique : un texte marqué par l'idéologie et qui sert le marché

« Le projet de loi dit de « bioéthique » sera voté ce soir dans sa version définitive par l'Assemblée nationale, au terme de trois longues années de débats vains, durant lesquelles aucune modification substantielle n'aura pu être apportée en dépit des réserves exprimées par les Français dans les conclusions des « Etats généraux », et des corrections apportées par le Sénat ou réclamées par quelques parlementaires courageux, attachés au respect de l'embryon humain et opposés à la modification génétique du patrimoine de l'humanité .

Si les précédentes lois de bioéthique auront, depuis 25 ans, abandonné la protection de l'embryon humain, le projet de loi actuel franchit une nouvelle ligne rouge

Sous couvert de « rénover le régime juridique qui s'applique aux cellules » et de « clarifier des termes [...] intelligibles dans le contexte scientifique actuel », le projet de loi bioéthique autorise la recherche sur l'embryon humain jusqu'à 14 jours, la libéralisation de la recherche sur les cellules souches embryonnaires humaines (CSEh), la création de gamètes artificiels, de copies d'embryons humains (articles 14 et 15), d'embryons chimères, d'embryons transgéniques (article 17).

Ce projet de loi engage la France dans une voie nouvelle où tout devient possible.

Jean-Marie Le Méné, Président de la Fondation Jérôme Lejeune, dénonce « un projet de loi marqué par les intérêts de l'industrie pharmaceutique. S'il est "digne" et "bien intentionné" de produire et trier des embryons pour le congélateur, la pailasse de labo ou la poubelle, plus rien n'est indigne ni mal intentionné dans ce continuum de l'industrie procréative. Les lois de bioéthique n'ont jamais eu d'autre ambition que d'arracher la biologie à l'éthique à des fins idéologiques et mercantiles. »

Ces enjeux majeurs et techniques méritent un décryptage. La Fondation Jérôme Lejeune vient de publier un nouveau manuel sur l'embryon humain qui expose notamment les problématiques scientifique, juridique et éthique de la nouvelle loi. »

Site source :

[Fondation Lejeune](#)